

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jean-Emile TAMINI

Les châtelainies savoyardes de la vallée
du Rhône II

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1930, tome 29, p. 9-14

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Les Châtellenies savoyardes

de la vallée du Rhône *

CHAPITRE 3.

Le juge en appel.

Les Statuts de Savoie prévoyaient dans les bailliages un juge-mage qui rendait la justice et surtout la justice en appel. Le comte Pierre ne changea point l'ancienne coutume de juger en personne, entouré d'une cour de prélats, de barons et de jurisconsultes. Mais, ne pouvant le faire souvent à cause de ses occupations absorbantes, il établit un juge-mage en Savoie, un dans le Genevois et le Chablais et un probablement dans le Pays de Vaud ⁽¹⁾. Avec l'assentiment des nobles et des hommes-libres du comté de Savoie et de Bourgogne (il s'agit de la Suisse française), il promulgua des statuts pour l'administration de la justice ⁽²⁾. Selon leur teneur, le juge devait intervenir d'office en faveur du pauvre qui ne pouvait faire les frais d'un procès contre un riche. Il fallait terminer rapidement les causes des serfs, des veuves, des orphelins, des voyageurs, des marchands, des étrangers et des miséreux. Personne ne pouvait exercer l'office de notaire ou de juge sans études préalables ⁽³⁾.

En règle générale, les seigneurs administraient la justice en première instance pour leurs sujets particuliers, ou le châtelain de l'endroit, et même le vidomne aux mois de mai et d'octobre.

Les juges d'appel parcouraient d'office leurs provinces, tenant leurs assises ordinairement dans les chefs-lieux de châtelainie, entourés des assesseurs, du secrétaire

(1) Statuts de Savoie. Cibrario, II, 117.

(2) Cibrario, 118.

(3) Cibrario, 119.

* Cf. les *Echos* de décembre 1929.

et d'autres procureurs, tous gens de profession ⁽¹⁾. Nos archives conservent encore la mention de pareilles séances à Saillon, dans l'Entremont, à Monthey, à Evian ⁽²⁾, mais particulièrement à St-Maurice, où ce juge résida fréquemment à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e siècle, cumulant avec sa charge celle de châtelain de l'endroit ⁽³⁾.

Ce juge tenait sa cour de justice dans le bâtiment récemment construit avec le concours des villages qui formeront le mandement de St-Maurice : on l'appellera la tour du prince (peut-être la tour du comte en Condémine avec prison ?)

De sa sentence, il restait la faculté d'appeler directement au prince ou à son conseil à Chambéry. Ce conseil suprême existait depuis 1288, sous Amédée V. Il suivait d'abord le prince à travers ses Etats. (Depuis 1327, il tint ses réunions dans la capitale de la Savoie, de par l'ordonnance du comte Edouard ⁽⁴⁾).

Composé de prélats, de barons et de jurisconsultes, il donnait au prince son avis sur les questions politiques et administratives, et se prononçait sur les recours en justice, ayant droit d'évoquer à sa barre les causes civiles et criminelles, s'il le jugeait à propos ⁽⁴⁾. Il arrivait que le juge-mage étendait sa juridiction sur deux ou même plusieurs bailliages ⁽⁵⁾. La plupart du temps figurent dans notre liste des fonctionnaires en Genevois et dans le Chablais, auxquels on ajouta le territoire en aval de la Morge de Conthey, avec l'Entremont. Parfois, ces dignitaires portent le titre de juge du Chablais, du Genevois, du Valais et de l'Entremont ⁽⁶⁾. Antoine de Montheolo obtint des lettres de juridiction pour le Chablais, Abondance, Ballaison, etc. ⁽⁷⁾.

(1) Hoppeler, 252.

(2) Gremaud, III, 164, 454, 479.

(3) Comptes de la châtelainie aux XIII^e et XIV^e siècles.

(4) *Le vieux Chambéry*.

(5) Gremaud, III, 454, 474 ss.

(6) Gremaud, II, III, IV, passim.

(7) Généalogie de Montheolo.

Liste des Juges-mages du Chablais

Dans les comptes de Turin, la liste des juges-mages du Chablais ne commence qu'en 1298. Pourtant, nous connaissons des noms avant cette date :

- 1264 Maître Pierre de Solerio (Hoppeler, 254) et Arnaldus Gardy ou Garsy, juges du Chablais et du Genevois.
- 1266 Maître Remondus, juge du Chablais et du Genevois (Hoppeler).
- 1272 Jean Alavard (Hoppeler).
- 1277 Anselme Coquino (Hoppeler).
- 1278 Guillaume Juvini (Gr. II, 284).
- 1285 Maître Rodolphe de Viry (de Viriaco) (Gr. II, 337).
- 1289 Guido de Portis (Turin), en même temps châtelain de Monthey.
- 1291 Pierre Ballistari (de Vantéry).
- 1294 Pierre Bally (le même ?) (Académ. Salés. V, 148).
- 1296 Gédéon d'Aiguebelle, juge du Chablais, du Genevois et de l'Entremont (Gr. II, 487).
- 1298 Jean de Rossillon et Humbert de la Sala, juges du Chablais (Turin).
Les suivants cumulent les fonctions de châtelains de St-Maurice et de juges du Chablais.
- 1301 Humbert de la Sala.
- 1307 Pierre de Billens, juge en Valais, Chablais, Genevois et Entremont (Turin).
- 1312 Pierre Sylvestri (Gr. III, 189); châtelain de Saint-Maurice, juge en Valais, Genevois et Entremont.
- 1313 Berlion de la Marz (Turin, Gr. III, 254), juge du Chablais et du Genevois.
- 1320 Jean Albi de Boterie, juge du Chablais et du Genevois (Gr. III, 313).
- 1326 Jacques Albi de Vevey, juge du Chablais et du Genevois (Gr. III, 474).
- 1328 Jean de Montangio, juge du Chablais et de l'Entremont (Turin).

- 1336 Boniface Morello, juge du Chablais (Turin, Acad. Salésienne).
- 1338 Jean Albi de la Boterie, juge du Chablais.
- 1344 Jean Ravaisi, juge en Chablais et Savoie (Turin, Gr. III, 170).
- 1347 Pierre de Ponte, Nantelme de Faussonay, procureur (Turin, de Vantéry).
- 1349 André Trouat, juge du Chablais (Turin).
- 1350 Sébastien de Montjoco, de Pavie, juge (Turin, de Vantéry).
- 1350 Pierre de Ponte, juge du Chablais. Benoît Bartholomei et Sébastien de Montjoco, procureurs.
- 1356 Benoît Bartholomei, juge du Chablais (Turin).
- 1360 Robert Pugin, juge du Chablais (Turin).
- 1363 Benoît Bartholomei (Turin).
- 1370 Girano Beatrice, juge du Chablais (de Vantéry).
- 1375 Henri Escaques, juge du Chablais (Turin).
- 1378 Jacques Champion, juge du Chablais (Turin).
- 1380 Perrod Fabri, vidomme de Monthey, juge du Chablais (Turin, Gr. VI, de Vantéry). En 1387 il a pour procureur Girard Gayet ; en 1388 Jean de Patricii de Guers ; en 1390 Antoine de Villars ; en 1391 Jean de Valette ; en 1392 Jean Ducret (Turin, Gr. VI, 320).
- 1392 Jean Anglici. Juges-procureurs : Jean Choupard en 1394 ; Raymond Bonjour en 1395 ; Jean Choupard depuis 1398 (Turin, Gr. VI, 498).
- 1401 Henri du Flot (de Flumine), juge du Chablais, du Genevois et de l'Entremont (de Vantéry, Turin).
- 1406 Antoine I^{er} de Monthey (de Montheolo), juge du Chablais, du Genevois et du Valais. Jean Ravesi, juge assistant.
- 1407 Eustache de Cerise, de Seyssel, juge du Chablais (Turin). Procureurs : Martin Cabulle d'Alpignan en 1410 ; Guillaume Pugin de Beaufort en 1410 ; Pierre Bailly en 1412, 1414 et 1416.
- 1418 Jacques d'Estres, juge du Chablais.
- 1420 Jacques Madee, juge du Chablais. Anserme d'Estaut, assistant.

- 1429 Jean Odinet, juge du Chablais et des terres du Valais (Gr. VII, 592, Turin).
- 1433 François d'Aurillac (d'Aurilliis), juge-mage du Chablais, de Thonon, des Allinges, d'Evian et de Féternes. Procureurs : Jean Cugnet en 1433 ; Jean Charbonnet en 1334 ; Jacques Rosseti en 1435 ; Jean de Ponte en 1438 ; Hugonin Aymonier en 1445 ; Pierre Pascali en 1447.
- 1448 Guillaume de Conflans (de Confleto). Mathieu Joly, juge assistant.
- 1450 Jean de Chissié (de Chissiaco), juge du Chablais.
- 1457 de Ruenaz (de Ronuo). Procureurs : Mathieu Joly en 1458 ; Jean de Châtillon en 1460 ; François de Montheolo, légiste en 1460 ; Jean de Ruenaz, son frère, en 1461.
- 1462 Jean de Chissié, juge du Chablais, de Thonon et d'Evian. En 1468 il avait comme procureur André Patavini.
- 1469 Sébastien de Chissié, fils et héritier de Jean. Figurent comme juges de sa cour Amédée Patavini en 1470 ; François Copier en 1472.
- 1472 Guillaume Beysson, juge-mage.
- 1474 Antoine II de Montheolo, juge du Chablais, du Genevois et de Ballaison. Pierre Bonjour et Jean de Veteris de Monthey l'aident en 1480.
- 1508 François de Veyrier (Viry), auparavant lieutenant (Acad. Sal.).
- 1509 Bernard de Montheolo, juge (généalogie).
- 1512 Charles d'Orlier (Acad. Sal.).
- 1522 Etienne Louis, juge du territoire de Monthey, avait pour lieutenant Jean Parvet (de Vantéry).
- 1531-36 François Barales (de Vantéry).

La conquête du Bas-Valais par le Haut, en 1475, enleva à la Savoie ses possessions de la vallée du Rhône, de la Morge de Conthey à la Vièze de Monthey ; en aval ; de celle-ci, la Savoie dut encore se borner à la rive gauche du Rhône, les mandements de Bex, d'Aigle, d'Ollon et des Ormonts ayant été conquis par Berne.

CHAPITRE 4.

Le châtelain.

S'il ne jouissait primitivement que d'une autorité militaire, l'officier préposé à la garde d'un château obtint peu à peu un triple pouvoir civil, militaire et judiciaire ⁽¹⁾.

Le châtelain administrait son mandement. Il faisait par lui-même ou par les métraux ou les sautiers la rentrée des tailles, des cens, des usages et des deniers du souverain ⁽²⁾. Il veillait au maintien de l'ordre et assurait la police dans le bourg, et prenait, au château, dans son territoire, le commandement de la troupe au premier danger. Il remplissait aussi les fonctions de juge, ayant cour de justice, avec prison et potence.

Pourtant, les vidomnes restreignaient son pouvoir en mai et en octobre, présidant le plaid, surveillant les poids et mesures, les viances et les déviances, quelquefois avec le concours d'un major, d'un sautier ou d'un métral chargés de la basse justice et de la police locale ⁽³⁾. Ainsi à Aigle, Martigny, Monthey, Conthey. Le métral aidait généralement le châtelain et le vidomne, et fonctionnait comme huissier.

Le châtelain avait la charge d'exécuter les ordres du bailli et du juge-mage. Aussi se tenait-il en relations fréquentes avec ces deux premiers officiers du bailliage et la cour de Chambéry ⁽⁴⁾.

Ses attributions variant dans le menu de châteltenie à châteltenie, comme les prestations qu'on lui devait, il vaudrait la peine, ce me semble, de les relever brièvement. Voilà le but que je me propose dans la deuxième section, en ajoutant la liste des officiers des différentes châteltenies savoyardes de notre pays.

Abbé Jean-Emile TAMINI.

(1) de Rivaz. — Hoppeler, 252.

(2) Comptes de Monthey, 1274, 75, etc.

(3) de Rivaz. Droits du vidomne à Monthey, Vouvry, etc. Archives de Turin.

(4) Comptes de Saillon 1269, 70, etc.